

La douane, pilier de la souveraineté économique : apports et logiques de l'intelligence économique et de la viabilité étatique

Par Lwete Lwenkomba Freddy, PhD

Mesdames et Messieurs, chers collègues et partenaires,

C'est un grand honneur de prendre la parole aujourd'hui, ici à Kinshasa, dans le cadre de la 4^{ème} édition du Débat Africain de l'Intelligence Économique. Notre thème général, « Stratégies de diversification économique pour booster la croissance en République Démocratique du Congo », nous interpelle tous : comment sortir d'une économie de rente dominée par l'exportation brute des matières premières, pour bâtir une économie diversifiée, résiliente et porteuse de puissance ?

Ma réflexion se focalisera sur un acteur clé trop souvent réduit à une simple administration fiscale : la douane. En réalité, la douane est bien plus qu'un collecteur de taxes : elle est un pilier de la souveraineté économique, et, si elle est pensée dans les logiques de l'intelligence économique et de la viabilité étatique, elle devient un véritable levier stratégique de diversification et de construction de puissance pour la RDC. Je vous invite donc à réfléchir avec moi autour des points ci-après :

1. Diversification économique et puissance : le cadre de réflexion ;
2. La douane comme pilier de la souveraineté économique ;
3. La viabilité étatique : une grille d'analyse pour comprendre la douane ;
4. L'intelligence économique appliquée à la douane ;
5. Stratégies concrètes de diversification économique par la douane ;
6. Conclusion : Douane, diversification et puissance.

I. Diversification économique et puissance : le cadre de réflexion

La diversification économique est la condition de la croissance durable et de la résilience d'un pays. Elle est une composante essentielle du développement économique grâce à laquelle un pays s'oriente vers une structure de production et des

échanges plus diversifiée. Elle aide à gérer la volatilité et fournit une voie plus stable pour une croissance et un développement équitables¹.

L'histoire récente de la République démocratique du Congo montre les limites d'une dépendance excessive aux matières premières :

- Les fluctuations du cuivre et du cobalt déterminent nos recettes publiques et fragilisent nos budgets.
- L'absence d'industries locales transforme le pays en simple exportateur de richesses brutes, sans maîtrise des chaînes de valeur, alors que c'est la transformation qui produit la vraie richesse des Etats.
- Cette dépendance réduit notre marge de manœuvre dans les négociations internationales, et nous enferme dans une position de vulnérabilité géopolitique.

Dans cette perspective, la douane joue un rôle déterminant : elle est, ou doit être, le filtre par lequel transite notre rapport au monde, le régulateur qui oriente nos flux commerciaux et l'outil stratégique qui peut accompagner l'émergence d'une économie diversifiée, intégrée et souveraine.

II. La douane comme pilier de la souveraineté économique

En plus de la mission juridique d'application de la législation douanière et des autres lois et règlements en rapport avec l'importation et l'exportation, la douane assume traditionnellement trois missions classiques :

- ***Une mission fiscale*** : percevoir les droits et taxes à l'importation et à l'exportation. En RDC, ces recettes représentent une part non négligeable du budget national.
- ***Une mission économique*** : influencer les choix de production et de consommation, protéger certains secteurs stratégiques, et réguler les flux.
- ***Une mission de protection*** : santé publique, sécurité, environnement et, plus spécialement, protection de l'industrie locale.

Mais au-delà de ces missions, la douane est un instrument de souveraineté. Elle matérialise la capacité de l'État à exercer un contrôle sur ses frontières, à défendre ses intérêts stratégiques et à orienter son développement économique.

¹ M. Paul Brenton, Ian Gillson, Pierre Sauvé. « Importance du commerce pour la diversification économique », disponible sur <https://enhancedif.org/fr/nouvelles/importance-du-commerce-pour-la-diversification-economique>.

C'est en ce sens que la douane doit être pensée comme un **levier de diversification** : en régulant intelligemment les importations et exportations, en facilitant les régimes économiques productifs, et en sécurisant les ressources financières de l'État.

III. La viabilité étatique : une grille d'analyse pour comprendre la douane

Dans mes travaux académiques, j'ai proposé le concept de ***viabilité étatique***, défini comme la capacité d'un État à maintenir et accroître sa force vitale à travers cinq éléments constitutifs : territoire, population, pouvoir politique, reconnaissance internationale, économie. La viabilité étatique est la capacité d'un État à maintenir et à accroître sa force vitale en assurant la cohésion et la pérennité de ses éléments constitutifs — territoire, population, pouvoir politique, reconnaissance internationale — et en soutenant une économie suffisamment dynamique pour garantir son autonomie, sa résilience et son rayonnement dans l'ordre interne comme dans l'ordre international.

Appliquons cette grille à la douane congolaise :

- ***Territoire*** : en contrôlant les frontières, la douane protège l'intégrité nationale et réduit les flux illicites qui fragilisent l'État.
- ***Population*** : en filtrant les marchandises, la douane défend la santé et l'environnement.
- ***Pouvoir politique*** : en assurant des recettes budgétaires, la douane conforte la légitimité de l'État et lui donne les moyens de son action.
- ***Reconnaissance internationale*** : en respectant les normes internationales (l'OMD, ZLECAf, COMESA, EAC, etc.), la douane crédibilise la RDC dans l'espace économique global.
- ***Économie*** : par les régimes économiques douaniers, la douane favorise la transformation locale et l'industrialisation et, donc la diversification économique.

Ainsi, la douane n'est pas un simple guichet fiscal, mais bien un **pilier de la viabilité étatique**, un instrument de puissance économique nationale.

IV. L'intelligence économique appliquée à la douane

L'intelligence économique est l'art d'anticiper, protéger et influencer dans l'espace concurrentiel, en servant de l'information stratégique. A lire Nicolas Moinet, « au niveau des organisations, l'intelligence économique consiste à jouer aux intersections de trois domaines : la veille, la sécurité économique et l'influence. L'idée

fondamentale est que toute la valeur ajoutée de l'IE consiste à les articuler, les mettre en cohérence, la valeur d'une chaîne se mesurant à l'aune de son maillon le plus faible. »²

Appliquée à la douane, l'intelligence économique se traduit par trois logiques :

1. La logique anticipatrice :

- Mettre en place des systèmes de veille pour suivre les tendances mondiales (prix des minerais, flux des produits agricoles, corridors logistiques).
- Identifier les menaces de désindustrialisation et de dumping, mais aussi les opportunités d'intégration dans les chaînes de valeur régionales.

2. La logique défensive :

- Protéger les filières stratégiques congolaises (cobalt, lithium, agriculture vivrière) contre la contrebande, la fraude et les prédatons extérieures.
- Sécuriser les corridors logistiques nationaux stratégiques (tels que la RN1 Kasumbalesa-Banana), et les corridors régionaux tels que celui de Dar-es-Salaam, véritables artères de notre souveraineté économique.

3. La logique offensive :

- Positionner la RDC comme un hub logistique régional, incontournable pour le commerce intra-africain.
- Utiliser la douane comme instrument d'influence dans les négociations commerciales régionales (SADC, COMESA, ZLECAf).

V. Stratégies concrètes de diversification économique par la douane

À présent, venons-en aux stratégies concrètes : comment la douane peut-elle accompagner la diversification économique de la RDC ?

1. Promotion des régimes économiques douaniers :

- Développer l'usage du perfectionnement actif et de la transformation des marchandises destinées à la mise à la consommation, pour permettre la transformation locale de matières premières avant réexportation.
- Dynamiser les zones franches industrielles et logistiques en assurant leur crédibilité et en luttant contre les détournements de ces avantages.

² Nicolas Moinet. « L'intelligence économique, une dynamique entre ruptures et syncrétisme. » In Loukman Konaté et Stéphane Mortier (dir), *Manuel de l'intelligence économique en Afrique*. Versailles, VA Editions, 2021, pp. 35-36.

- Améliorer l'accès aux entrepôts de douane privés, au statut d'Opérateur économique agréé (OEA) et à d'autres facilitations, pour accroître la compétitivité des entreprises locales.

2. Utilisation ciblée des prohibitions et restrictions :

- Protéger certaines filières agricoles (maïs, riz, manioc, poissons, viandes) contre des importations massives qui détruisent la production locale.
- Encadrer strictement l'importation des produits manufacturés de faible qualité pour stimuler l'émergence d'industries locales.
- Interdire certains produits stratégiques au nom de la sécurité nationale et sanitaire.

3. Douane numérique et traçabilité :

- Accélérer la dématérialisation des procédures douanières et l'interconnexion régionale avec les administrations douanières partenaires.
- Renforcer la transparence et la traçabilité pour suivre les flux des minerais et des produits agricoles.
- Exploiter le big data douanier pour éclairer la décision politique et orienter les stratégies de diversification.

4. Renforcement de la coopération régionale :

- Harmoniser les régimes douaniers avec les organisations économiques régionales pour réduire les coûts du commerce intra-africain.
- Faire de la ZLECAf une opportunité de diversification en positionnant la RDC comme fournisseur de produits semi-finis et non plus uniquement de matières premières.

5. Formation et culture d'intelligence économique :

- Doter les cadres douaniers de compétences en intelligence économique, afin de transformer l'administration douanière en vigie stratégique de l'économie congolaise. Et qui de mieux que **l'Institut Africain de la Réflexion Stratégique** pour former la douane congolaise !

VI. Conclusion : Douane, diversification et puissance

Mesdames et Messieurs,

La diversification économique ne se fera pas sans une douane forte, intelligente et stratégique. En intégrant les logiques de l'intelligence économique et en se plaçant dans la perspective de la viabilité étatique, la douane devient :

- ***Un rempart de souveraineté***, protégeant le territoire, la population et l'économie.

- ***Un levier de diversification***, stimulant l'industrialisation, l'emploi et l'innovation.
- ***Un instrument de puissance***, permettant à la RDC de s'affirmer comme un acteur incontournable au sein de la ZLECAf et sur la scène internationale.

En définitive, une douane repensée dans la logique de l'intelligence économique et de la viabilité étatique est la clé d'une République Démocratique du Congo souveraine, prospère et durablement puissante. Dans une telle douane, la diversification de l'économie est une mission fondamentale, au-delà de la protection de l'industrie locale.

Je vous remercie.